



ROTARY INTERNATIONAL, INNER-WHEEL et AMOPA CONCOURS DE L'ELOQUENCE

"8 minutes pour convaincre"

Organisé le 15 février 2017 au CNPC à Lescar, par :

*Les Rotary Clubs de Pau, Pau-Jurançon, Pau-Béarn, le Club Inner Wheel de Pau.
L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques*

REGLEMENT

Article 1 : OBJECTIF

Permettre à des étudiants de prendre la parole en public afin qu'ils puissent "*mieux s'exprimer pour convaincre*" sur le **sujet de votre choix ou sur le sujet imposé suivant : "L'Humaniste aujourd'hui"** ; ce sujet permettra de **concourir en plus au niveau régional à Mérignac, le 1^{er} avril 2017. (la lecture de documents est interdite)**

Le concours est ouvert à **tous les jeunes** inscrits :

- ☉ Dans un Lycée d'enseignement général ou technologique jusqu'au niveau Bac+2
- ☉ A l'Université.

Il a pour but d'apporter une aide aux jeunes dans le domaine de la communication orale et de leur offrir l'occasion d'en tirer les enseignements utiles pour leur future vie professionnelle.

Article 2 : RECHERCHE DES CANDIDATS

Les candidats sont présentés au Rotary Club de Pau, ou au Rotary Club de Pau-Jurançon ou au Rotary Club de Pau-Béarn ou à l'AMOPA par les Chefs d'Etablissements scolaires et universitaires aidés dans leur tâche par les membres de leur communauté éducative. Chaque établissement présentera 1 candidat.

Article 3 : SELECTION DES LAUREATS

Les lauréats seront sélectionnés par un Jury composé de membres du Rotary, de l'Inner-Wheel et de membres de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Article 4 : JURY

- ☉ Le Jury est composé de 7 membres :
- ☉ Mr l'Inspecteur d'Académie assurera la Présidence.
- ☉ 1 représentant par Club issu du Rotary Club de Pau, du Rotary Club de Pau-Jurançon, du Rotary Club de Pau-Béarn et de l'Inner-Wheel Club de Pau.
- ☉ 2 représentants de l'AMOPA

Article 5 : CRITERES D'EVALUATION DU JURY

L'exposé de chaque candidat, d'une durée de 8 minutes sera noté en fonction des 10 critères d'appréciation suivants :

La Forme :

- ☉ Le débit de la parole
- ☉ La voix
- ☉ La gestuelle
- ☉ Le respect du temps
- ☉ La tenue

Le Fond :

- ☉ La précision
- ☉ La pertinence
- ☉ La logique de l'argumentaire
- ☉ L'originalité du choix du sujet
- ☉ La conviction

Article 6 : PRIX

Le jury distinguera les trois meilleures prestations : **1^{er} prix : 150€ + diplôme, 2^{ème} prix : 100€ + diplôme**

- Tous les autres candidats reçoivent une récompense de 50€ et une attestation de participation.

Article 7 : INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les établissements scolaires et universitaires proposent leur candidat à :

Mr Emile DEVRED - 4 rue du Panorama - 64320 IDRON - ☎ : 05 59 81 85 62-Mai l: emile.devred@wanadoo.fr